

M. Hamilton (York-Ouest): Je me demande si le ministre pourrait me donner la répartition du montant figurant à la page 436 du budget des dépenses, soit \$11,135,000,—transport postal par avion,—entre les quatre ou cinq compagnies principales qui sont intéressées.

L'hon. M. Lapointe: Pourrait-on répéter la question? L'honorable député veut la répartition de quel montant?

M. Hamilton (York-Ouest): J'ai demandé la répartition entre les quatre ou cinq compagnies intéressées des montants compris dans le crédit de \$11,135,000 pour transport postal par avion. Si ce n'est pas possible, le ministre pourrait peut-être nous fournir une ventilation du montant de l'an dernier.

L'hon. M. Lapointe: Je puis donner la ventilation d'après les diverses lignes aériennes, si c'est ce que veut le député.

M. Hamilton (York-Ouest): Oui.

L'hon. M. Lapointe: Je crois que l'année 1955-1956 donnera une très bonne idée au député: Air-Canada a reçu \$8,419,600 et les Lignes aériennes du Pacifique-Canadien, \$1,778,500. Viennent ensuite les diverses lignes aériennes de moindre importance. La liste en est longue et les montants varient de \$1,000 à \$211,000. Le dernier chiffre a trait aux *Maritime Central Airways*, qui transportent beaucoup de courrier dans les provinces Maritimes. Les *Eastern Provincial Airways* ont touché \$150,000; *Central North Airways Limited* a reçu \$101,500; *Northern Wings Limited*, \$53,000; *Quebec Air Services*, \$45,000; les *Queen Charlotte Air Lines*, \$43,300; les Lignes aériennes du gouvernement de la Saskatchewan, \$16,000. Le reste est fait de petits montants qui vont, dirais-je, de \$1,000 à \$10,000.

M. Hamilton (York-Ouest): Le service international est inclus là-dedans?

L'hon. M. Lapointe: Oui, le régime intérieur et le régime international.

M. Charlton: Est-ce parce qu'Air-Canada est la seule ligne aérienne qui transporte le courrier dans certaines régions que le montant est si élevé dans son cas, et si faible pour les autres?

L'hon. M. Lapointe: Oui. Ainsi que le sait le député, Air-Canada est la seule entreprise de transport aérien à s'occuper du trafic transcontinental, comme elle est la seule entreprise canadienne à effectuer le vol transatlantique, ce qui comporte un fort volume de courrier, pour le transport transcontinental aussi bien que pour le transport transatlantique.

[L'hon. M. Lapointe.]

M. Charlton: Si tout le courrier de première classe qui peut être transporté par avion est ainsi transporté, pourquoi vendre des timbres aéropostaux et pourquoi laisser un grand nombre de gens continuer à se servir de ces timbres?

L'hon. M. Lapointe: Le député veut sans doute parler du timbre de 7c. S'il examine ce timbre, il constatera qu'il n'y est pas indiqué que c'est un timbre-avion. Voici tout ce qu'on y relève: postes, Canada, 7 cents. Rien n'y indique qu'il s'agit d'un timbre de poste aérienne. Cependant, il est utilisé, parce que tout le courrier de la première classe, jusqu'à 8 onces, est transporté selon le service tout-par-avion à 5c., mais tout le reste: colis et autres objets coûte davantage, et le timbre de 7c. sert en pareil cas. Il sert également au courrier aérien à destination étrangère. Rien ne limite l'emploi de ce timbre de 7c.

M. Charlton: Mais on a souvent dit,—et c'est ainsi que l'entendent une foule de gens,—que celui qui veut s'assurer que sa lettre sera transportée par avion doit y apposer un timbre de 7c. Les étiquettes "Par avion" pour les lettres sont toujours offertes dans les bureaux de poste. Ordinairement, on ne colle pas d'étiquette de poste aérienne sur les colis postaux.

L'hon. M. Lapointe: Sans doute. Les étiquettes existent toujours et on continuera de s'en servir parce qu'il le faut pour le courrier destiné à l'étranger ou pour d'autres matières postales qui n'entrent pas dans le courrier de la première classe et qu'on expédie par la poste aérienne. Nous avons les étiquettes et on utilise le timbre de 7c. pour la poste aérienne. Cependant, je le répète, il n'y a rien sur ce timbre qui indique que c'est un timbre de poste aérienne. C'est simplement un timbre canadien de 7c.

M. Charlton: Il reste que bien des gens paient encore 7c. pour une étiquette "Par avion" afin d'être certains que leur lettre sera expédiée par avion. Est-ce nécessaire ou non?

L'hon. M. Lapointe: Ce n'est pas nécessaire. Tous les envois de la première classe, jusqu'à concurrence de 8 onces, sont expédiés par avion pour 5c., quand c'est le moyen le plus rapide d'expédition. Si une lettre peut être expédiée aussi rapidement par train, c'est par train qu'elle est expédiée.

M. Charlton: Quel pourcentage du courrier Ottawa-Toronto est expédié par train?

L'hon. M. Lapointe: A l'heure actuelle, le pourcentage doit être assez élevé parce que, depuis le 30 avril, il y a un nouveau service de train qui ne fait rien d'autre entre